

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 30 juillet 2020 à 19 h au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Normand Lamarche et Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers, ainsi que madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère, formant quorum sous la présidence de madame Monique Monette Laroche, mairesse.

Est également présent monsieur Jean-Philippe Gadbois, directeur général.

L'avis spécial de convocation a dûment été signifié à madame Monique Monette Laroche, mairesse, messieurs Serge Grégoire, Jean Sébastien Vaillancourt, Normand Lamarche et Sylvain Harvey, conseillers ainsi que mesdames Luce Lépine et Catherine Hamé-Mulcair, conseillères.

À 19 h 09 la mairesse déclare la séance ouverte.

**Absents : madame Luce Lépine, conseillère
monsieur Sylvain Harvey, conseiller**

Ordre du jour

1. Octroi de contrat – relocalisation d'une partie du chemin des Merisiers
2. Octroi de contrat – fourniture et transport de sable et de pierre ¼ po pour la saison d'hiver 2020-2021
3. Octroi de contrat – fourniture et transport d'abrasifs de type AB-10 et de pierre ¼ po pour la saison d'hiver 2020-2021
4. Octroi de mandat – réalisation d'une caractérisation environnementale de sols du lot 1 920 697 situé sur le chemin du Bouton d'Argent
5. Octroi de mandat – préparation de plans et devis pour les travaux de réfection d'une partie du chemin des Colibris
6. Octroi de mandat – préparation de plans et devis pour les travaux d'ingénierie pour diverses modifications à la caserne
7. Permissions de voirie
8. Levée de la séance spéciale

No 7075-07-20
Octroi de contrat –
relocalisation d'une
partie du chemin
des Merisiers

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a procédé à un appel d'offres public pour le projet de relocalisation d'une partie du chemin des Merisiers;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et dans le journal Accès;

ATTENDU QUE six (6) soumissions ont été reçues;

SOUSSIONNAIRES	PRIX AVANT TAXES
LEGD inc.	173 937,00 \$
Monco Construction inc.	187 502,89 \$
Pavages Multipro inc.	188 486,50 \$
Construction TRB inc.	194 354,30 \$
David Riddell Excavation/Transport	196 950,01 \$
9267-7368 Québec inc.	242 935,60 \$

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à la majorité :

Le vote est demandé.

Pour :
Monsieur Normand Lamarche
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt
Madame Monique Monette Laroche

Contre :
Madame Catherine Hamé-Mulcair
Monsieur Serge Grégoire

D'octroyer le contrat de relocalisation d'une partie du chemin des Merisiers à l'entreprise LEGD inc. au prix de 173 937,00 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 2 juillet 2020.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

No 7076-07-20
Octroi de contrat –
fourniture et
transport de sable
et de pierre ¼ po
pour la saison
d'hiver 2020-2021

Attendu que des prix ont été demandées auprès de quatre (4) entreprises pour la fourniture et le transport de sable et de pierre ¼ po pour la saison d'hiver 2020-2021;

Attendu que la Municipalité a reçu deux (2) prix :

ENTREPRISES	Prix total avant taxes incluant le transport (3700 tonnes de sable + 300 tonnes de pierre ¼ po)
Excavation R.B. Gauthier inc.	76 278,00 \$
9262-9310 Québec inc.	77 285,00 \$

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat de fourniture et transport de sable et de pierre ¼ po pour la saison d'hiver 2020-2021 à l'entreprise Excavation R.B. Gauthier inc. au prix de 76 278,00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nota Bene : Le prix du contrat de fourniture et transport de sable pour la saison d'hiver 2019-2020 était de 71 750 \$ (sans pierre ¼ po) pour 3500 tonnes.

No 7077-07-20
Octroi de contrat –
fourniture et
transport
d'abrasifs de type
AB-10 et de pierre
¼ pouce pour la
saison d'hiver
2020-2021

Attendu que des prix ont été demandés auprès de quatre (4) entreprises pour la fourniture et le transport d'abrasifs de type AB-10 et de pierre ¼ po pour la saison d'hiver 2020-2021;

Attendu que la Municipalité a reçu trois (3) prix :

ENTREPRISES	Prix total avant taxes incluant le transport (3700 tonnes d'abrasifs + 300 tonnes de pierre ¼ po)
Excavation R.B. Gauthier inc.	76 520 \$
Uniroc inc.	86 615 \$
9262-9310 Québec inc.	95 855 \$

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat de fourniture et transport d'abrasifs de type AB-10 et de pierre ¼ po pour la saison d'hiver 2020-2021 à l'entreprise Excavation R.B. Gauthier inc. au prix de 76 520,00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nota Bene : Le prix du contrat de fourniture et transport d'abrasifs AB-10 pour la saison d'hiver 2019-2020 était de 34 707 \$ (sans pierre ¼ po) pour 1 600 tonnes.

No 7078-07-20
Octroi de mandat
– réalisation d'une
caractérisation
environnementale
de sols du lot
1 920 697 situé
sur le chemin du
Bouton d'Argent

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un mandat à la firme Groupe ABS inc. pour la réalisation d'une caractérisation de sols du lot 1 920 697 situé sur le chemin du Bouton d'Argent (site de sel et sable), au prix de 8 232,40 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 7079-07-20
Octroi de mandat
– préparation de
plans et devis pour
les travaux de
réfection d'une
partie du chemin
des Colibris

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des prix auprès de trois (3) firmes d'ingénieurs pour la préparation de plans et devis relativement aux travaux de réfection d'une partie du chemin des Colibris;

ATTENDU QUE trois (3) prix ont été reçus;

FIRMES	PRIX AVANT TAXES
FNX – Innov	6 700,00 \$
Équipe Laurence inc.	6 800,00 \$
Laurentides Experts-Conseils inc.	7 900,00 \$

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un mandat à la firme d'ingénieurs FNX – Innov pour la préparation de plans et devis relativement aux travaux de réfection d'une partie du chemin des Colibris au prix de 6 700,00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 7080-07-20
Octroi de mandat
– préparation de
plans et devis pour
les travaux
d'ingénierie pour
diverses
modifications à la
caserne

Il est proposé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère, appuyée par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un mandat à la firme DWB consultants inc. pour la préparation de plans et devis relativement aux travaux d'ingénierie pour diverses modifications à la caserne, au prix de 3460,00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 7081-07-20
Permissions de
voirie

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité doit obtenir une permission de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2020 et qu'elle autorise monsieur Maxime Jamaty à signer la permission de voirie pour les travaux de correction à l'asphalte chaude dont le coût n'excède pas 24 000 \$; puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie.

Que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2020 et qu'elle autorise monsieur Maxime Jamaty à signer la permission de voirie pour les travaux de correction par planage, de fondation et couche d'usure dont le coût n'excède pas 100 000 \$; puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie.

De plus, la Municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période
de questions

Aucune question n'a été reçue.

Levée de la
séance

La séance extraordinaire prend fin à 19 h 20.

Monique Monette Laroche
Mairesse

Jean-Philippe Gadbois
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Je, Monique Monette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.